

CHAPITRE PREMIER

Coup-d'œil sur la situation politique des Canadas avant l'Union. — Principales causes de l'insurrection de 1837-38. — Rapport de lord Durham, recommandant l'Union des deux Canadas et l'introduction du gouvernement responsable.

Quoique l'époque dont nous allons nous entretenir ne soit guère éloignée de nous, puisqu'elle ne remonte qu'à quarante ans, l'administration des colonies était bien différente alors de ce qu'elle est aujourd'hui. Les libertés politiques dont jouissent les provinces anglaises de l'Amérique du Nord, et qui en font en quelque sorte des républiques, n'avaient pas encore remplacé l'ancien système colonial qui consistait en grande partie dans l'exploitation indirecte des colonies par la métropole. Les principales colonies de la Grande-Bretagne jouissaient, il est vrai, d'institutions représentatives, mais la mère-patrie conservait à leur égard, en fait comme en théorie, sa suprématie législative et sa complète souveraineté. Son contrôle actif et vigilant s'étendait jusqu'aux affaires locales et intérieures de chaque province. Les colonies anglaises étaient réellement gouvernées de Downing Street, par des ministres anglais. " Dans les colonies de la couronne, acquises par conquête ou par cession, le pouvoir de la couronne était absolu, et l'autorité du ministère des colonies s'exerçait directement par des instructions au gouverneur. Dans les colonies libres, elle s'exerçait d'ordinaire indirectement par l'influence des gouverneurs et de leurs conseils. Le self-government existait en théorie; mais, dans la pratique, les gouverneurs soutenus par des influences dominantes dans les colonies, gouvernaient selon la politique que dictait Downing Street... Les malentendus et les dissentiments étaient constants, mais la politique et la volonté du gouvernement impérial l'emportaient habituellement. " ¹

" Le monopole commercial était, à vrai dire, le premier principe de la politique coloniale de l'Angleterre, comme des autres États maritimes de l'Europe. Elle ne souffrait pas qu'aucun autre pays pourvût aux besoins des colonies; elle s'appropriait en grande partie leurs exportations, et dans l'intérêt de ses propres manufacturiers, elle exigeait que leurs produits leur fussent envoyés à l'état brut et non manufacturés. En vertu des actes de navigation, les colonies ne pouvaient expédier leurs produits en

1. *May's Constitutional History of England*, vol. 2, chap. XVII.